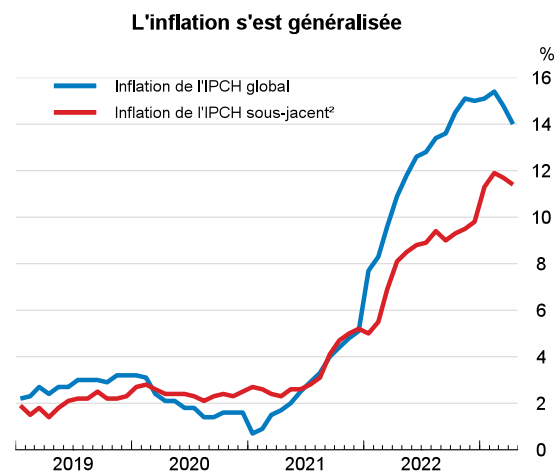
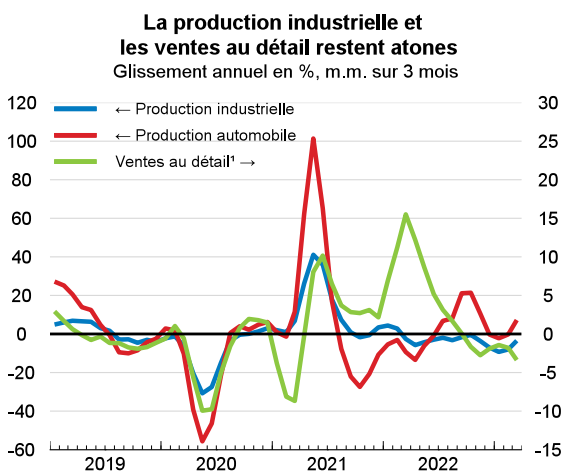


République slovaque

La croissance du PIB devrait s'établir à 1.3 % en 2023, avant de rebondir à 2 % en 2024. La forte inflation pèsera sur la croissance de la consommation privée, même si son effet est atténué par les mesures de soutien considérables prises par les pouvoirs publics. La croissance de l'investissement sera soutenue par l'absorption de financements importants de l'UE en 2023. La reprise de la demande mondiale et la poursuite de l'atténuation des perturbations affectant les chaînes d'approvisionnement relanceront la croissance des exportations en 2024. Les principaux risques qui entourent les projections tiennent à une escalade de la guerre d'agression menée par la Russie contre l'Ukraine, qui pèserait sur la demande extérieure et pourrait se traduire par un rebond des prix de l'énergie à l'échelle mondiale, une inflation accrue et un repli de la croissance.

Le soutien budgétaire apporté aux ménages et aux entreprises pour atténuer la hausse des prix de l'énergie devrait être mieux ciblé pour circonscrire les tensions supplémentaires liées à la demande dans un contexte de forte inflation. Il conviendrait de formuler des mesures d'assainissement spécifiques pour veiller à la viabilité des finances publiques. L'accélération des investissements dans la transition écologique, notamment en vue d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments, contribuera à accroître la sécurité énergétique et à atténuer le changement climatique.


République slovaque



1. En volume.

2. L'IPCH sous-jacent est l'indice des prix à la consommation harmonisé hors produits alimentaires, énergie, alcool et tabac.

Source : Office statistique de la République slovaque (Štatistický úrad Slovenskej republiky) ; et Eurostat.

StatLink  <https://stat.link/kgdntu>

République slovaque : Demande, production et prix


	2019	2020	2021	2022	2023	2024
	Prix courants milliards de EUR	Pourcentage de variation, en volume (prix de 2015)				
République slovaque						
PIB aux prix du marché	94.4	-3.3	4.9	1.7	1.3	2.0
Consommation privée	53.2	-1.4	1.8	5.1	0.6	1.6
Consommation publique	18.5	-0.6	4.2	-3.2	0.2	0.5
Formation brute de capital fixe	20.3	-10.8	0.2	6.5	9.9	3.8
Demande intérieure finale	92.0	-3.3	2.0	3.6	2.3	1.8
Variation des stocks ¹	2.2	-1.9	2.0	0.2	2.0	0.0
Demande intérieure totale	94.2	-4.8	4.3	3.7	4.0	1.7
Exportations de biens et services	86.7	-6.5	10.6	1.2	3.0	4.4
Importations de biens et services	86.5	-8.3	12.0	3.3	5.7	3.9
Exportations nettes ¹	0.2	1.7	-0.9	-2.0	-3.0	0.2
<i>Pour mémoire</i>						
Déflateur du PIB	—	2.4	2.4	7.5	9.4	4.9
Indice des prix à la consommation harmonisé	—	2.0	2.8	12.1	11.0	5.6
IPCH sous-jacent ²	—	2.4	3.3	8.2	9.5	4.9
Taux de chômage (% de la population active)	—	6.7	6.8	6.1	6.3	6.3
Taux d'épargne nette des ménages (% du revenu disponible)	—	5.6	3.3	-1.8	0.2	1.6
Solde financier des administrations publiques (% du PIB)	—	-5.4	-5.4	-2.0	-5.8	-4.3
Dette brute des administrations publiques (% du PIB)	—	79.1	80.0	65.9	66.3	65.5
Dette brute des administrations publiques, définition Maastricht ³ (% du PIB)	—	58.9	61.0	57.8	58.2	57.4
Balance des opérations courantes (% du PIB)	—	0.6	-2.5	-8.2	-10.2	-9.5

1. Contributions aux variations du PIB en volume, montant effectif pour la première colonne.

2. Indice des prix à la consommation harmonisé, hors produits alimentaires, énergie, alcool et tabac.

3. Selon la définition de Maastricht, la dette des administrations publiques comprend uniquement les crédits, les titres de créance et les numéraires et dépôts, la dette étant exprimée en valeur nominale et non à sa valeur de marché.

Source: Base de données des Perspectives économiques de l'OCDE, n° 113.

StatLink  <https://stat.link/43kht>

La croissance économique reste atone

L'économie a poursuivi sa croissance modérée au premier trimestre de 2023, progressant de 0.2 % en glissement trimestriel. La croissance de la demande intérieure a ralenti, et les exportations nettes ont soutenu l'économie sur fond de baisse sensible des importations. La confiance des consommateurs et des entreprises est restée faible en avril. L'inflation mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé est élevée (14.0 % en avril) et généralisée, tandis que l'inflation sous-jacente s'est établie à 11.4 % en avril. Le marché du travail a bien résisté. Le taux de chômage déclaré est tombé à 5.3 % en avril, soit un niveau proche de celui observé avant la pandémie (5.2 %).

La République slovaque est parvenue à réduire sa forte dépendance énergétique à l'égard de la Russie. L'accord récemment signé pour l'achat de gaz naturel en provenance de la mer du Nord jusqu'en 2024 améliorera encore la sécurité énergétique du pays. À la fin de 2022, près de 15 000 réfugiés ukrainiens avaient trouvé un emploi (soit environ 0.5 % de la population active), principalement dans des professions peu qualifiées souffrant de pénuries de main-d'œuvre. Le durcissement des conditions monétaires et financières a entraîné une baisse de la construction de logements et des nouveaux prêts hypothécaires. Les prix des logements diminuent depuis juin 2022.

Les comptes budgétaires vont subir une nette dégradation en 2023

Le gouvernement a adopté des mesures représentant 2.5 % du PIB pour atténuer les effets de la crise énergétique en 2023. Il a notamment plafonné la hausse des prix du gaz et du chauffage appliqués aux ménages. L'État rembourse en outre aux entreprises 80 % (100 % aux petites entreprises) des coûts du gaz et de l'électricité au-delà d'un certain seuil de prix. Des mesures pérennes, dont une augmentation des abattements fiscaux pour les familles avec enfants, d'importantes hausses de salaire pour les personnes travaillant dans le domaine de la santé et une réduction des taux de TVA appliqués aux secteurs de la restauration, du sport et du tourisme, vont alourdir le déficit budgétaire d'environ 1.7 % du PIB. La République slovaque peut encore puiser dans les fonds inutilisés du Fonds de cohésion de l'UE de la période 2014-20 pour un montant de près de 4.3 % du PIB en 2023, et les associer aux financements octroyés au titre de la Facilité de l'UE pour la reprise et la résilience (1.4 % du PIB en 2023 et 2.3 % en 2024), ce qui aura pour effet de stimuler l'investissement public cette année. Une partie des fonds de cohésion de l'UE non dépensés serviront à financer les mesures de soutien liées à l'énergie. Globalement, l'orientation budgétaire devrait être fortement expansionniste en 2023. Selon les plans budgétaires du gouvernement, un assainissement structurel est prévu en 2024.

La croissance en 2023 sera principalement tirée par l'investissement

La forte inflation pèsera sur les salaires réels et la consommation privée, mais sera atténuée par les mesures de soutien public. Les salaires réels devraient augmenter en 2024, ce qui devrait soutenir un redressement de la consommation privée et restaurer quelque peu l'épargne des ménages. Les financements considérables fournis par l'UE stimuleront l'investissement en 2023. La poursuite de l'atténuation des perturbations affectant les chaînes d'approvisionnement entraînera une accélération des exportations et permettra de regagner certaines des parts de marché à l'exportation ayant été perdues ces dernières années, notamment dans le secteur automobile. L'inflation globale devrait ralentir à partir du second semestre de 2023 sous l'effet du recul des prix de l'énergie et des produits alimentaires à l'échelle mondiale, tandis que l'inflation sous-jacente diminuera plus lentement en raison des effets décalés de la répercussion des prix de l'énergie sur les prix d'autres biens et des effets liés à la hausse des salaires nominaux. Les principaux risques de divergence à la baisse par rapport aux projections concernent une prolongation de la guerre en Ukraine, qui pèserait sur la demande extérieure et pourrait faire rebondir les prix de l'énergie à l'échelle mondiale. Une absorption plus faible des fonds de l'UE aurait des incidences négatives sur l'investissement.

Les aides budgétaires doivent être mieux ciblées et réduites en temps opportun

Il conviendrait de mieux cibler les aides budgétaires destinées aux ménages et aux entreprises pour limiter les relances supplémentaires par la demande dans un contexte de forte inflation et pour contribuer à préserver les incitations à réduire la consommation d'énergie. Ainsi, les aides aux ménages devraient cibler uniquement ceux qui ne sont pas suffisamment couverts par le système général de protection sociale. Si les ressources consacrées aux mesures de soutien liées à l'énergie ne sont pas dépensées, elles pourraient servir à réduire la dette publique. Il conviendrait de détailler les mesures d'assainissement prévues en 2024 et au-delà, conformément aux plafonds de dépenses récemment adoptés pour garantir la viabilité des finances publiques. Le plan de relance prévoit l'affectation d'une part importante des ressources à la transition écologique, notamment à l'amélioration de l'efficacité énergétique du parc de logements. Il conviendrait d'accélérer les investissements dans ces domaines pour réduire les émissions de carbone et améliorer la sécurité énergétique. Les mesures visant à accroître le taux d'activité des mères de jeunes enfants, comme l'élargissement de l'offre de structures d'accueil des jeunes enfants de qualité et abordables, pourraient stimuler l'offre de main-d'œuvre et atténuer les effets du vieillissement.



Extrait de :

OECD Economic Outlook, Volume 2023 Issue 1

A long unwinding road

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/ce188438-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2023), « République slovaque », dans *OECD Economic Outlook, Volume 2023 Issue 1 : A long unwinding road*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/30e60b3c-fr>

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.